

# La télédétection et les données aériennes

**MARSEILLE, 8 -10 juin 2020**

Veillez compléter et retourner ce bulletin d'inscription à la SOCIÉTÉ HYDROTECHNIQUE DE FRANCE  
25 rue des Favorites - F- 75015 PARIS  
Tél. 33 (0)1.42.50.91.03 - Fax 33 (0)1.42.50.59.83  
Mail : [n.sheibani@shf-hydro.org](mailto:n.sheibani@shf-hydro.org)

**Ce congrès entre dans le cadre de la formation professionnelle continue** : N° de formateur : **11 75 02902 75**

Nom/Name : \_\_\_\_\_ Prénom/First Name : \_\_\_\_\_

Société/Company : \_\_\_\_\_

Adresse/Address : \_\_\_\_\_

Code postal/Postal code : \_\_\_\_\_ Ville/City : \_\_\_\_\_

Pays/Country : \_\_\_\_\_ Tél/Phone : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_ Fonction/Function \_\_\_\_\_

## Droits d'inscription (euros) (T.V.A. 20.00 % incluse)

Incluant actes, repas et pauses et cocktail du 08/06

	(avant le 24/05)	(à partir de 25/05)
<input type="radio"/> Normal (2 jours et demi)	120,00	170,00
<input type="radio"/> Adhérents SHF/intervenants / universitaires/posters	60,00	110,00
<input type="radio"/> Etudiants (temps plein & sur justificatif) / doctorants	60,00	110,00
<input type="radio"/> Cocktail 08/06	00,00	00,00
<input type="radio"/> Actes du colloque (non participants)		40,00

## RESERVATION OBLIGATOIRE DES DEJEUNERS :

cocher les déjeuners

09/06

10/06

## Règlement

- par chèque libellé à l'ordre de la SHF
- par virement bancaire à HSBC PARIS VAUGIRARD 30056-00073-00735402180-23 en indiquant «le n° de facture»/(by bank transfer IBAN FR76 3005 6000 7300 7354 0218 023 – BIC : CCFRFRPP-[www.shf-hydro.org](http://www.shf-hydro.org))
- paiement en ligne [www.shf-hydro.org](http://www.shf-hydro.org)

Une facture sera adressée à chaque participant. **Elle tiendra lieu de confirmation d'inscription.**

Je souhaite (valable pour la France uniquement) :

- Une convention de formation  
 Un fichet de réduction SNCF

L'accès des participants est subordonné à l'établissement préalable du présent bulletin accompagné du paiement ou d'un bon de commande administratif.

Toute annulation pour quelque raison que ce soit (et par écrit uniquement) avant le **22 mai 2020** donnera lieu à l'annulation des frais d'inscription, sous déduction d'une franchise de 50 € pour frais de dossier. **Le prix total du congrès sera exigible après cette date.** Les remplacements sont admis à tout moment.

Cachet de la Société, date et signature

Renseignements complémentaires : <http://www.shf-hydro.org>

« Les informations recueillies sont nécessaires pour la gestion de la manifestation concernée. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Elles peuvent en outre être utilisées à des fins d'information et de prospection concernant les activités de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la SHF. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant »